

PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 février 2021

L'an deux mil vingt et un, le 3 février à 20h00, le Conseil Municipal de VERNANTES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Thierry PAPOT, Maire en exercice.

Nombre de membres

- En exercice : 18
- Présents : 15

Date de la convocation : 27/01/2021

Date d'affichage : 27/01/2021

Présents : Mesdames Jacqueline TARDIVEL, Aurélie POIRIER, Nathalie FUSELLIER, Béatrice CANONNE, Sandra RIQUIN, Sabrina DOUAIRE, Bernadette VOUAUX
Messieurs Manuel DA SILVA, Etienne MOREAU, Patrice NEAU, Christian PACORY, Jacky PASQUIER, Florent POIRIER, Robert PLU,

Absents excusés : Madame Floriane DUPUY, Monsieur Thierry GROSBOIS

Absente, a donné pouvoir : Madame Elodie MARCHAND à Monsieur Manuel DA SILVA

Le Conseil Municipal des jeunes, composé de 9 membres, assiste au début de cette séance. Après la présentation de son Maire, des 3 adjoints et des conseillers, chacun prend la parole pour exposer les grandes lignes de leur mandat, orientées vers la sécurité des écoliers (passages piétons ...) et la protection de l'environnement.

Ils ont ensuite pris place autour de la table afin d'assister à l'ouverture de la séance.

Monsieur Patrice NEAU est nommé secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 13 janvier 2021 est approuvé à l'unanimité.

Quelques conseillers n'ont pas reçu le document ; un transfert de données informatiques à cette période est certainement à l'origine de ce problème.

Monsieur Jacky PASQUIER souhaite que l'arrivée des conseillers en retard ou leur départ avant la fin de la séance soit notée.

ORDRE DU JOUR

Décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du conseil municipal

1 -

DESIGNATION	Bouches de drainage
ENTREPRISE	SPME
PRIX HT	325.72€
PRIX TTC	391.17€

2 -

DESIGNATION	Chaufferie mairie
ENTREPRISE	Energie de France
PRIX HT	2 408.40€
PRIX TTC	2 890.08€ - Prise en charge totale avec Prime Certificat d'Economie d'Energie

3 -

DESIGNATION	Fournitures de bureau - cassettes de plastification
ENTREPRISE	Groupe Profil
PRIX HT	290.04€
PRIX TTC	348.05€

4 -

DESIGNATION	Masques chirurgicaux
ENTREPRISE	Champenois
PRIX HT	126.00€
PRIX TTC	132.93€

5 -

DESIGNATION	Parures de stylos (x50)
ENTREPRISE	Lavigne
PRIX HT	1 152.5€
PRIX TTC	1383.00€

6 -

DESIGNATION	Antenne UHF local des routards
ENTREPRISE	EIRL Pascal Fisson
PRIX HT	300.00€
PRIX TTC	360.00€

7 -

DESIGNATION	Lamiers pour routes, chemins et terrains de foot
ENTREPRISE	SARL Beauvilain
PRIX HT	1 699.00€
PRIX TTC	2 038.80€

Monsieur Manuel DA SILVA explique avoir été contacté par une société pour réaliser l'isolation de la chaufferie alimentant l'ancienne salle du conseil, l'ancienne bibliothèque, un bureau et le local des routards.

DEL N° 03-02/2021-01 Création d'un poste contractuel à mi-temps au service administratif

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de renforcer l'équipe administrative ; un agent contractuel ayant une expérience significative dans le domaine du secrétariat a été recruté pour les missions suivantes :

- Assurer l'accueil physique et téléphonique en l'absence de l'agent d'accueil et en renfort de celui-ci
- Effectuer des travaux de classement, archivage, travaux de bureautique

Elle sera présente les lundis, mardis et mercredi matin.

La dépense représente 785€ brut + 322€ de charges patronales, soit un total brut de 1107€ mensuel.

Un débat s'installe sur l'éventualité d'élargir la plage d'ouverture au public ; Monsieur le Maire répond que si la demande se fait sentir, cette possibilité sera étudiée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve la création d'un poste à mi-temps au service administratif à compter du 1^{er} février,

Autorise Monsieur le Maire à signer les documents correspondants.

DEL N° 03-02/2021-02 Création d'un poste d'agent technique principal 2^e classe

Monsieur le Maire explique qu'un agent technique affecté à l'école publique a demandé un avancement au grade d'ATSEM (agent spécialisé des écoles maternelles).

Renseignement pris au centre de gestion, il n'est pas possible de la nommer à ce grade, puisqu'il est accessible seulement par voie de concours.

Il est donc proposé au conseil un avancement de grade, d'adjoint technique (9^e échelon) à agent technique principal 2^{ème} classe (7^e échelon), compte tenu de son ancienneté et de la qualité de son travail.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité la création d'un poste d'agent technique principal 2^e classe,

Autorise Monsieur le Maire à signer les documents correspondants.

DEL N° 03-02/2021-03 Création d'un poste d'agent technique principal 2^e classe

Un agent travaillant au service technique, et partant en retraite fin 2021 a demandé à bénéficier d'un avancement au grade d'agent technique principal 2^{ème} classe.

Il est donc proposé au conseil un avancement de grade, d'adjoint technique (9^e échelon) à agent technique principal 2^{ème} classe (7^e échelon), compte tenu de son ancienneté et de la qualité de son travail.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité la création d'un poste d'agent technique principal 2^e classe,

Autorise Monsieur le Maire à signer les documents correspondants.

DEL N° 03-02/2021-04 Modification de la composition des commissions municipales

Suite à la démission de Monsieur Thierry FREMONT, il convient de modifier la composition de certaines commissions municipales dont il faisait partie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve les changements suivants :

- Monsieur Jacky PASQUIER dans la commission bâtiments communaux - voirie
- Messieurs Thierry PAPOT et Robert PLU dans la commission fêtes et cérémonies.

Monsieur le Maire précise qu'il a adressé un courrier aux agriculteurs leur proposant de faire partie de la commission fossés / chemins / voirie.

Il indique que Messieurs Bruno FUSELLIER et François POIRIER ont répondu favorablement. Monsieur Jacky PASQUIER demande également à y être intégré.

Informations

- **Etude d'un panneau d'informations lumineux**

Ce projet, émanant d'une demande notamment des associations, a fait l'objet de 2 demandes de devis. Monsieur Patrice NEAU s'est renseigné de son côté et tient à disposition les coordonnées d'une société. Il s'agira de déterminer le modèle, simple ou double face, les dimensions, ainsi que le lieu d'installation, sachant que les informations seront gérées par le service administratif de la mairie.

Monsieur Florent Poirier fait remarquer qu'il s'agit d'un souhait des associations d'avoir une communication visible, qui fait partie de l'attractivité d'une commune.

Monsieur Christian PACORY explique que l'intérêt de ce panneau est que « l'information vient à vous, au lieu d'aller la chercher », contrairement au site internet ou facebook.

Monsieur Jacky PASQUIER se déclare contre le projet, estimant qu'il n'y aura pas assez d'informations à communiquer, et que d'autre part des investissements plus importants sont à faire à Vernantes.

Il est convenu de d'organiser un groupe de travail composé de Messieurs Florent POIRIER, Patrice NEAU, Thierry GROSBOIS, Mesdames Sandra RIQUIN, Nathalie FUSELLIER et Aurélie POIRIER.

- **Complément indemnitaire annuel (CIA)**

Monsieur le Maire explique au conseil qu'à la suite des entretiens individuels des agents municipaux, il a décidé de leur verser une prime en reconnaissance du travail effectué. Il précise qu'il ne s'agira pas d'une somme acquise et renouvelable d'une année sur l'autre.

Le montant global de l'enveloppe s'élève à 5400€.

Monsieur Patrice NEAU estime qu'on ne peut que se féliciter de cette mesure.

- **Elagage**

Un courrier a été envoyé aux propriétaires dont les haies ou arbres doivent être taillés car ils sont trop proches ou touchent les lignes électriques.

Il est proposé au conseil de prendre en charge seulement la taille (140€ l'heure), cependant, devant le scepticisme de certains (les coupes risquent de ne pas être ramassées), il est convenu de ne pas intervenir.

- **Plan guide de la commune**

Monsieur le Maire explique qu'une société va réaliser un plan guide la commune ; il s'agit d'un tirage à 2000 exemplaires, intégralement financé par des encarts publicitaires. Sa sortie est prévue pour le mois de mars.

Monsieur Patrice NEAU regrette que cette question n'ait pas fait l'objet d'un point à l'ordre du jour.

Monsieur Christian PACORY s'inquiète que les sommes allouées par les entreprises puissent nuire à de futures demandes des associations.

- **Parking de la salle des Fêtes**

Une réunion sur place a eu lieu, afin d'envisager des aménagements futurs pour en faire un espace agréable et sécurisé : accès piétons, sens de circulation et places en épi pour que les voitures repartent en marche avant, nouvel éclairage.

Monsieur Etienne MOREAU exprime ses doutes quant au stationnement en épi, et met en garde par rapport au coût du projet.

- **Nouveau protocole sanitaire au restaurant scolaire**

Il va falloir désormais qu'il y ait un espace de 2 m entre deux groupes, ce qui va poser problème puisqu'il n'y avait qu'un seul service actuellement.

- Madame Jacqueline TARDIVEL informe que la 2^e phase de distribution de comprimés d'iode va débiter ; d'autre part elle ajoute que les résidents de l'EHPAD ont reçu leur première injection du vaccin contre le COVID. Par contre, le centre de vaccination de Saumur n'a plus de disponibilité avant juin, et le centre de Baugé est fermé.

- Madame Béatrice CANONNE fait un point sur l'avancée du projet de city park ; Monsieur Jacky PASQUIER rappelle qu'un terrain multi-sports a été réalisé sous le mandat précédent. Selon Monsieur Florent POIRIER, l'évolution a été rapide, la structure existante manque d'attractivité et n'est plus fréquentée.

- Monsieur Jacky PASQUIER fait part d'une demande du club de football de bénéficier d'un terrain synthétique.

En l'absence d'autres questions, la séance est levée à 23h30.

Fait à VERNANTES, le 4 février 2021

Le secrétaire de séance,

Patrice NEAU

Le Maire,



Thierry PAPOT